

Date de la convocation	4 février 2025
Membres en exercice	181
Présents	72
Représentés	41

**CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 février 2025**

**n°D20250213 – 08b**

**Objet : Acceptation des résultats du budget annexe de l'Assainissement de la commune de Bérat.  
Transfert total de résultats.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

**Considérant** que cette collectivité a transféré la compétence Assainissement le 01/01/2024 ;

**Considérant** que dans le cadre de ce transfert, cette collectivité a effectué le bilan de clôture de son budget annexe et en a repris les résultats au sein de son budget principal ;

**Considérant** que la commune a délibéré le 28 novembre 2024 sur le transfert total de ses résultats ;

**Vu** le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

**Décide**

**Article 1 :** d'accepter le principe du transfert de la totalité de ce résultat ;

**Article 2 :** d'approuver ce transfert dans la section d'exploitation pour un montant total de + 15 471,91€ (résultat excédentaire) et pour la section d'investissement pour un montant total de + 526 312,01€ (résultat excédentaire) ;

**Article 3 :** d'intégrer ces montants dans le budget annexe de l'Assainissement de Réseau31 selon la répartition mentionnée ci-dessus.

Résultat du vote	Pour	113	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Sébastien VINCINI**

Président

